

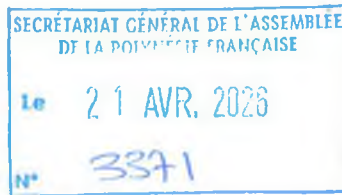


ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Teave BOUDOUANI-CHAUMETTE

Représentante à l'Assemblée de la Polynésie Française

Téléphone : (00 689) 40 41 60 39 - Poste 239



Papeete le, mardi 21 avril 2026

N° 04/2026/ CD/ TCHAUMETTE

A

**Monsieur le Ministre des Grands travaux, de l'Équipement,
en charge du Transport aérien, terrestres et maritimes**

Objet : Questions Orales au Gouvernement de PF / 2^{ème} séance plénière du 23 avril 2026

PJ :

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la 2eme séance plénière prévue le jeudi 23 avril 2026, je vous prie de trouver ci-après mes observation et interrogations qui, je l'espère, retiendra votre attention et suscitera des explications de votre part.

Le Port autonome de Papeete, créé en 1962, disposait à l'origine d'infrastructures limitées, avec environ 300 mètres de quais concentrés à Fare Ute.

L'essor du transport maritime, notamment lié à l'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique, a entraîné une extension majeure des quais entre 1962 et 1966. Cette phase structurante de 4 années a porté leur longueur à 1 100 mètres, accompagnée d'une augmentation significative des terre-pleins et des entrepôts. Cette évolution a permis au port de s'intégrer progressivement dans les circuits du commerce maritime international.

Par la suite, le développement portuaire s'est poursuivi en exploitant les caractéristiques naturelles du site, mais atteint aujourd'hui des limites physiques et économiques :

- À l'ouest, les nouvelles constructions de quais sont freinées par des profondeurs importantes et des contraintes géotechniques coûteuses.
- À l'est, les extensions restent possibles mais relèvent d'une planification à long terme.

Face à la croissance continue du trafic maritime international, la stratégie actuelle repose sur deux leviers retenus par le schéma directeur du port 2022 – 2032 édité en 2023

1. Extension ciblée des quais lorsque cela est viable,
2. Optimisation et modernisation des infrastructures existantes.

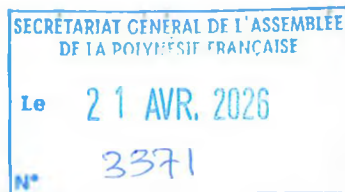


ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Teave BOUDOUANI-CHAUMETTE

Représentante à l'Assemblée de la Polynésie Française

Téléphone : (00 689) 40 41 60 39 - Poste 239



Papeete le, mardi 21 avril 2026

N° 04/2026/ CD/ TCHAUMETTE

Mes questions sont les suivantes :

- De mémoire, des esquisses ont été réalisées sur la zone EST du port ,via la passe de TAUNOA profonde de 30 m de moyenne, prevoyant des quais hydrocarbures et interinsulaires, que sont devenus ses esquisses ? N'y a-t-il pas là une reflexion a mener sur le long terme ?
- Qu'en est il de la rade de PHAETON réputée abritée et avec un fort potentiel d'extension ?
- Enfin, qu'en est il de l'ancien projet titanesque de FARATEA pouvant garantir une alternative à l'exiguïté économique de PAPEETE et une reponse aux evolutions du commerce international toujours grandissant ?

Comptant sur votre sincérité je vous prie d'agréer monsieur le Ministre mes salutations les plus distinguées,

Teave BOUDOUANI épouse CHAUMETTE.